

---

# ***Le Parlement et l'exécutif***

---

par l'hon. John Reid, CP

**L**a première chose à comprendre, c'est que l'exécutif se porte très bien. Rien de surprenant à cela. Dans toutes les structures politiques, l'exécutif a tendance à jouer un rôle à plein temps et à s'entourer d'acteurs triés sur le volet. Son personnel est plus qualifié, et il a accès à un immense réservoir de connaissances techniques sans avoir à se préoccuper de ses électeurs comme ont à le faire la majorité des représentants élus.

J'ai calculé que, lorsque j'étais député, je devais consacrer environ 70 p. 100 de mon temps aux problèmes des gens qui m'avaient élu, et qu'il m'en restait alors peut-être 30 p. 100 pour les questions d'intérêt national et pour mon pays. Je soupçonne qu'il en est à peu près ainsi pour la plupart des membres des corps législatifs, qui, par conséquent, consacrent beaucoup moins de temps aux questions nationales. C'est pourquoi je trouve que l'exécutif s'est adapté beaucoup mieux que le législatif à l'évolution de la technologie, de la société et de la culture en général.

Par ailleurs, les législateurs ont tendance à être pour eux-mêmes leur pire ennemi. Cela tient à la façon dont on devient législateur. Nous sommes le produit d'élections, qui sont elles-mêmes des luttes entre personnes, entre partis et parfois même entre idées. Par conséquent, lorsque nous venons siéger au Parlement, nous avons tendance à poursuivre le combat en prévision de la prochaine guerre. À cause de tout ce temps gaspillé en coups d'épée dans l'eau, nous entachons l'image du législateur dans l'esprit des gens. Il nous est bien difficile de comprendre l'une des raisons pour lesquelles nous ne jouissons pas d'une aussi haute estime que les fonctionnaires : les gens savent ce que nous faisons vraiment.

Troisièmement, les personnes qu'on retrouve dans les corps législatifs ne sont pas des spécialistes. On élit très peu de spécialistes. Nous sommes des généralistes. Tout ce que nous pouvons espérer faire, c'est discuter de la politique gouvernementale avec un certain bon sens. Nous sommes incapables de nous mesurer, sur leur propre terrain, aux spécialistes d'une société hautement technologique. Et parce que nous perdons énormément d'énergie à nous combattre,

nous n'avons pas vraiment le loisir d'acquérir la formation qui nous permettrait de comprendre ce qui se passe autour de nous. Par exemple, pour ce qui est des décisions en matière d'environnement, combien de députés peuvent prétendre avoir les connaissances nécessaires en biologie, en physique et en chimie ? Aucun, évidemment. Et les futurs législateurs ne seront sans doute jamais à la hauteur sur le plan de la technologie. Mais la personne qui est attirée par la politique et qui a ce qu'il faut pour être élue devra posséder cet esprit de curiosité et de perspicacité. Ainsi, les talents des parlementaires ne seront pas aussi vastes que ceux des fonctionnaires que nous recrutons pour leurs compétences ou des membres de l'exécutif forcés de consacrer plus de temps à l'étude de ces questions.

***Nous ne parlons pas des problèmes, mais des luttes, de ces luttes artificielles que nous avons parfois créées de toutes pièces entre nous et les autres partis. Ainsi, nous baissons dans l'estime du public, et nous cédon des pouvoirs à l'exécutif et à la fonction publique.***

Quatrièmement, il y a la nature changeante de nos sociétés et l'influence des nombreuses forces extérieures qui dépassent les possibilités de nos gouvernements et de nos corps législatifs. Nous nous causons bien du tort en faisant des promesses que nous ne pouvons tenir. Par exemple, j'ai examiné les prises de position des candidats à la récente course à la direction du parti libéral et j'en suis venu à la conclusion que ces candidats ne pouvaient pas tenir au moins 90 p. 100 de leurs promesses à cause de la Constitution canadienne. Ce qui ne les a pourtant pas empêchés de faire campagne. Et cela vaut tout autant pour les autres partis au Parlement.

L'exécutif a tendance à être beaucoup plus réaliste face à ses possibilités, et beaucoup plus précis parce que plus conscient de ses limites. L'une des fonctions des hommes politiques et des législateurs, c'est d'être les utopistes de la société, d'en exprimer les idéaux et les objectifs généraux. Quant à l'exécutif et à la fonction publique, ils ont pour tâche de concrétiser ces rêves.

---

*John Reid a été ministre des Relations fédérales-provinciales. Le présent article est une version révisée d'une communication faite au mois de mai 1990 au deuxième Colloque parlementaire de l'APC.*

***Si les personnes élues et les corps législatifs ne se perfectionnent pas radicalement, le rôle des députés deviendra beaucoup plus marginal qu'il ne l'est aujourd'hui.***

Enfin, je voudrais dire que le problème tient aussi à la façon dont agissent les législateurs. Nous accomplissons essentiellement un certain nombre de gestes traditionnels. Par exemple, la première fonction de tout législateur dans un régime parlementaire est de choisir un gouvernement. Sa deuxième tâche est de le surveiller dans la mesure du possible. Et la troisième est de s'assurer que nos partis survivent, que nous pouvons former un gouvernement et que les nouvelles options proposées feront l'objet de débat et de discussion.

Notre dilemme, c'est que les besoins de la société où nous vivons dépassent de loin ces fonctions limitées. Si les législateurs veulent jouer un plus grand rôle, ils devront commencer par s'équiper de façon différente. Or, je vois très peu d'indices annonciateurs de tels changements. S'ils veulent réussir à affronter l'exécutif et la fonction publique, à récupérer une partie de leurs prérogatives politiques et à participer au débat public, les élus doivent trouver le moyen d'améliorer sensiblement leur compréhension des faits et des principes qui les sous-tendent.

Il peut être très décourageant d'entendre un spécialiste relever des erreurs de faits dans un débat parlementaire, non seulement dans vos propos, mais aussi dans ceux d'autrui. Il faut par conséquent une amélioration marquée, mais ce ne sera pas facile à cause du genre de vie que mènent les parlementaires.\*

## ***Anniversaire du Service de recherche***

Pour marquer son 25<sup>e</sup> anniversaire de service au Parlement, la direction du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement a organisé un colloque spécial les 23 et 24 octobre 1990. Les sujets suivants ont été abordés :

- « Droits individuels et droits collectifs : la coexistence est-elle possible ? »,
- « Le Parlement et les questions environnementales »,
- « Le gouvernement et l'économie : l'évolution des modes d'intervention »
- « Les relations entre l'exécutif et le législatif au cours des 25 dernières années ».

Parmi les conférenciers et les participants, on notait la présence de :

- Alan Borovoy, avocat général à l'Association canadienne des libertés ;
- le sénateur Gérald Beaudoin ;
- Peter Russell du département des sciences politiques de l'Université de Toronto ;
- Digby McLaren, ancien président de la Société royale du Canada ;
- David MacDonald, député ;
- Charles Caccia, député ;
- Jim Fulton, député ;
- Douglas Purvis du département des sciences économiques de l'Université Queen's ;
- Thomas d'Aquino, président-directeur général du Conseil canadien des Chefs d'entreprises ;
- Robert Jackson du département des sciences politiques de l'Université Carleton ;
- Bev Dewar, principal du Centre canadien de gestion.

La transcription et l'enregistrement du colloque seront bientôt disponibles à la Bibliothèque du Parlement.